

**MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE - 26170**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du vendredi 23 février 2024 à 19h00**

SESSION ORDINAIRE

***PRESENTS** : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance*

*Alain BOULET, adjoint au maire – Michèle SAMSON VANMOER, Jean Daniel REYNIER, Nicolas WEBER, Frédéric JULLIEN conseillers municipaux.*

***ABSENT EXCUSE** : Catherine SPITZ*

*Date de convocation : 19 /02/2024*

*Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze*

*Nombre de conseillers :7 \_ Quorum :4. \_présents : 6 votants :6*

*Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.*

-----  
**ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du PV du conseil municipal du 22 janvier 2024**
2. **Délibération pour autoriser la maire à agir en justice et à se constituer partie civile afin de représenter la commune.**
3. **Questions diverses**

La séance est ouverte à 19h10

1- **Approbation du PV du conseil municipal du 22 janvier 2024** :

Pas de rectification, le maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (6 voix pour)

4. **Délibération pour autoriser la maire à agir en justice et à se constituer partie civile afin de représenter la commune.**

Le conseil délibère pour autoriser la maire à agir en justice et à se constituer partie civile dans l'affaire présentée à l'audience du 8 mars 2024 à 8h30 devant le tribunal correctionnel de VALENCE dans le cadre des poursuites pénales à l'encontre de Mme Ludivine LONCLE

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (6 voix pour)

**5. Questions diverses :**

Voirie 2024 : projet de réfection de l'enrochement du chemin de Villette et de la chaussée.

Sécurisation de la RD 546 : RDV le 1<sup>er</sup> mars avec le bureau d'étude .....pour un devis de contrat à maîtrise d'œuvre.

Toiture de l'église : le préfet a accepté notre demande de déplafonnement des subventions, nous attendons les accords du département et de la région pour valider notre plan de financement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20h10

La maire,  
Mme BREDY Muriel

La secrétaire de séance,  
Mme BREDY Muriel

*Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 10/04/2024 à 19h43 et consultable en mairie*